



Gaza : un nouveau plan en 15 points – mais de nombreux points restent flous

Le Conseil de la paix (« Board of Peace »), créé en octobre 2025 par le président américain Donald Trump, annonce une avancée majeure concernant Gaza. Comme l'a expliqué le diplomate bulgare Nickolay Mladenov, négociateur en chef du Board of Peace, sur la plateforme de réseaux sociaux « X », un nouvel accord a été conclu concernant la démilitarisation et la mise en place d'une administration civile dans la bande côtière. Toutefois, une incertitude persiste quant aux deux éléments centraux de cet accord, qui ne constitue en réalité qu'une feuille de route : le désarmement de l'organisation terroriste Hamas et le retrait d'Israël.

Par Sacha Wigdorovits

Sur «X», Nickolay Mladenov a écrit : « Le retrait doit se faire parallèlement au désarmement. » Ce faisant, il évite certes d'associer le terme « retrait » à l'armée israélienne et le terme « désarmement » aux organisations terroristes que sont le Hamas et le Djihad islamique. Il est toutefois clair que ce sont ces parties qui sont visées.

En utilisant le terme « à l'unisson », M. Mladenov contredit toutefois diamétralement un message que le président américain Donald Trump a lui-même diffusé sur les réseaux sociaux. Dans ce message, Trump écrit en effet : « Ce n'est qu'une fois le désarmement [des organisations terroristes, ndlr] effectué que les forces armées israéliennes se retireront. »

Le texte de la nouvelle « feuille de route » en 15 points, publié par l'agence de presse « Associated Press », semble plutôt donner raison à Mladenov. En effet, le point 8, intitulé « Désarmement », stipule : « Ce processus est lié à un retrait israélien par étapes. »

Un retrait des Forces de défense israéliennes avant le désarmement complet du Hamas est inconcevable

Cependant, ni le gouvernement actuel à Jérusalem, ni un éventuel gouvernement qui lui succéderait après les élections du 27 octobre, n'accepteront un retrait de l'armée israélienne (Tsahal) avant que le désarmement du Hamas et du Djihad islamique ne soit entièrement achevé. En effet, Israël courrait alors le risque de voir les organisations terroristes palestiniennes conserver le pouvoir dans la bande de



Gaza : un nouveau plan en 15 points – mais de nombreux points restent flous

Gaza dès que la menace représentée par l'armée israélienne aurait disparu. Cela vaut également même si elles déclarent aujourd'hui solennellement vouloir céder le contrôle de Gaza à une administration civile.

Le fait que le plan de paix pour Gaza de 2025 et la feuille de route actuelle prévoient le déploiement d'une « Force internationale de stabilisation » (ISF) n'y change rien. En effet, celle-ci est uniquement destinée à veiller au respect de l'accord, et non à désarmer les organisations terroristes. De plus, l'exemple de la force de maintien de la paix de l'ONU, la FINUL, au Liban a montré que de telles forces internationales ne servent en réalité à rien. En effet, lorsque cela s'avère nécessaire, elles hésitent à prendre des mesures énergiques à l'encontre des terroristes.

À cela s'ajoute le fait que la déclaration actuelle en 15 points, au point 8 intitulé « Désarmement », ne mentionne que les armes lourdes, les sites de production d'armes, les dépôts d'armes et les tunnels, mais ne fait aucune référence aux armes légères telles que les mitraillettes, les mitrailleuses ou les grenades à main.

Il est certes indiqué au point 6 de la « feuille de route » que, à Gaza, le monopole de la force doit revenir au gouvernement civil. Le point 10 précise en outre que les armes des « milices » (le texte évite d'utiliser le terme « terroristes ») doivent être entreposées et contrôlées par les autorités civiles. Le moment et les modalités de cette mise en œuvre ne sont toutefois pas précisés.

Les armes à usage privé ne sont pas exclues

Mais surtout, l'actuelle déclaration en 15 points n'interdit pas la détention d'armes personnelles à Gaza. Au contraire : le point 9 stipule : « La question des armes personnelles doit relever de la législation palestinienne applicable. » En d'autres termes, cela signifie que même les membres des organisations terroristes pourront, dans certaines circonstances, conserver leurs mitraillettes et mitrailleuses « personnelles ». Cela correspond tout à fait aux revendications antérieures du Hamas. Ce dernier avait toujours déclaré que l'on pouvait négocier la remise des armes lourdes, mais pas la renonciation aux armes personnelles. Cela aussi est inacceptable pour Israël.

Il est donc très douteux que la « feuille de route » pour Gaza qui vient d'être présentée se concrétise un jour.



Gaza : un nouveau plan en 15 points – mais de nombreux points restent flous

Sacha Wigdorovits est président de l'association « Fokus Israël et Moyen-Orient », qui gère le site web www.fokusisrael.ch. Il a étudié l'histoire, la philologie allemande et la psychologie sociale à l'université de Zurich et a notamment travaillé comme correspondant aux États-Unis pour la SonntagsZeitung ; il a également été rédacteur en chef du BLICK et cofondateur du journal gratuit 20minuten.